

LA TUMOROTHÈQUE

> INFORMATION PATIENT

TUMOROTHÈQUE

Tél. 03 88 25 24 46

Responsable

Alain Jung

ajung@strasbourg.unicancer.fr

Responsable qualité
opérationnel

Sonia Ledrappier

sledrappier@strasbourg.unicancer.fr

Au cours de votre hospitalisation, les médecins qui vous soignent peuvent être amenés à demander à ce que l'on vous prélève du sang, des cellules ou des tissus. Ces prélèvements sont effectués pour établir le diagnostic de votre maladie et établir ainsi un traitement approprié à votre cas. Ils sont donc utilisés dans votre intérêt de façon à permettre les meilleurs soins possibles. Parfois, les médecins peuvent vous demander votre accord pour utiliser ces prélèvements à des fins de recherche.

Des prélèvements pour quelle utilité ?

Ces prélèvements sont effectués initialement pour établir le diagnostic de votre maladie et choisir ainsi le traitement le mieux adapté à votre cas. Ils sont effectués par des médecins à l'occasion de vos soins que ce soient lors d'actes diagnostiques ou thérapeutiques. Ils ont lieu par exemple au cours d'une intervention chirurgicale ou d'une biopsie ou encore d'une prise de sang.

Seule une partie de ces prélèvements va servir au suivi de votre traitement. L'autre partie peut rester inutilisée. Or, celle-ci présente un grand intérêt pour la réalisation d'études scientifiques.

C'est la raison pour laquelle il peut arriver que les médecins vous demandent votre accord pour utiliser cette partie de vos prélèvements à des fins de recherche. Cela n'a aucune conséquence sur les soins qui vous sont prodigués.

Les prélèvements sont préparés puis conservés par congélation à une température variant de -80°C à -196°C.

Il s'agit d'une technique performante qui permet de les garder de nombreuses années dans des conditions de sécurité optimales. Chaque étape de ce processus est soumise à une assurance qualité qui garantit la qualité de la conservation.

Après votre accord, les prélèvements sont réunis, stockés, classés et répertoriés pour former des collections ou banques de tumeurs que l'on nomme TUMOROTHÈQUE.

Tumorothonque : collection d'échantillons biologiques

Destinés à la recherche biomédicale, ces prélèvements vont permettre aux chercheurs de comprendre les mécanismes des maladies et de mettre au point de nouveaux tests diagnostiques ou encore de nouveaux traitements. Ces échantillons constituent en fait la « matière première » indispensable au travail des chercheurs.

Ils sont exclusivement utilisés pour la recherche et sont mis à la disposition de la communauté scientifique dans des conditions qui garantissent le sérieux des études entreprises.

Les recherches menées à partir de ces prélèvements sont strictement conformes à la législation ainsi qu'aux règles d'éthique et de bonnes pratiques médicales et scientifiques. Elle reçoivent l'aval des divers comités prévus par la réglementation.



CENTRE PAUL STRAUSS
Centre de lutte contre le cancer Alsace

Données médicales associées au prélèvement

Pour mener des recherches à partir de ces prélèvements, les chercheurs peuvent avoir besoin d'accéder à certaines données cliniques vous concernant contenues dans votre dossier médical.

Les éventuelles données nominatives informatisées associées aux prélèvements seront anonymisées (rendues anonymes) de façon à garantir leur confidentialité et conformément à la législation en vigueur. Vous bénéficierez en particulier du droit d'accès et de rectification prévu par la loi «Informatique et Libertés».

Les équipes de recherche amenées à utiliser ces prélèvements n'auront accès qu'à des données anonymisées.

Se tenir informé(e)

Si vous le souhaitez, vous pouvez obtenir auprès des responsables de ces collections, des informations concernant l'objectif des études entreprises à partir des échantillons prélevés et sur les résultats publiés auxquels ces recherches auront conduit.

Exprimer son accord ou son refus

Vous avez le choix d'accepter ou de ne pas accepter d'autoriser l'utilisation de ces échantillons à des fins de recherche.

Quelle que soit votre réponse, la relation que vous entretenez avec votre médecin et la qualité des soins qui vous sont prodigués ne seront pas modifiées.

De plus, vous êtes libre de revenir à tout moment sur votre consentement sans avoir à donner d'explication. Il suffit d'en informer le médecin. Dans ce cas vous pouvez demander aux responsables de la tumorotheque de supprimer les prélèvements conservés et les données qui leur sont associées.

Si vous acceptez que soient réalisés des recherches à partir de vos prélèvements, il vous est demandé d'exprimer votre consentement par écrit, en remplissant, datant et signant le document que vous présentera le médecin.

Vous pouvez exprimer votre refus à l'aide du même formulaire.

Responsable de la tumorotheque :

- Alain Jung
Tél. 03 88 25 24 46
ajung@strasbourg.unicancer.fr

UNICANCER



CENTRE PAUL STRAUSS
Centre de lutte contre le cancer Alsace

3 rue de la Porte de l'Hôpital BP 30042 / 67065 Strasbourg cedex
Tél. 03 88 25 24 46
Responsable Alain Jung / ajung@strasbourg.unicancer.fr
Responsable qualité opérationnel Sonia Ledrappier / sledrappier@strasbourg.unicancer.fr
www.centre-paul-strauss.fr - France

MUNISSEZ-VOUS DE VOTRE CARTE D'IDENTITÉ ET DE VOTRE CARTE VITALE À JOUR